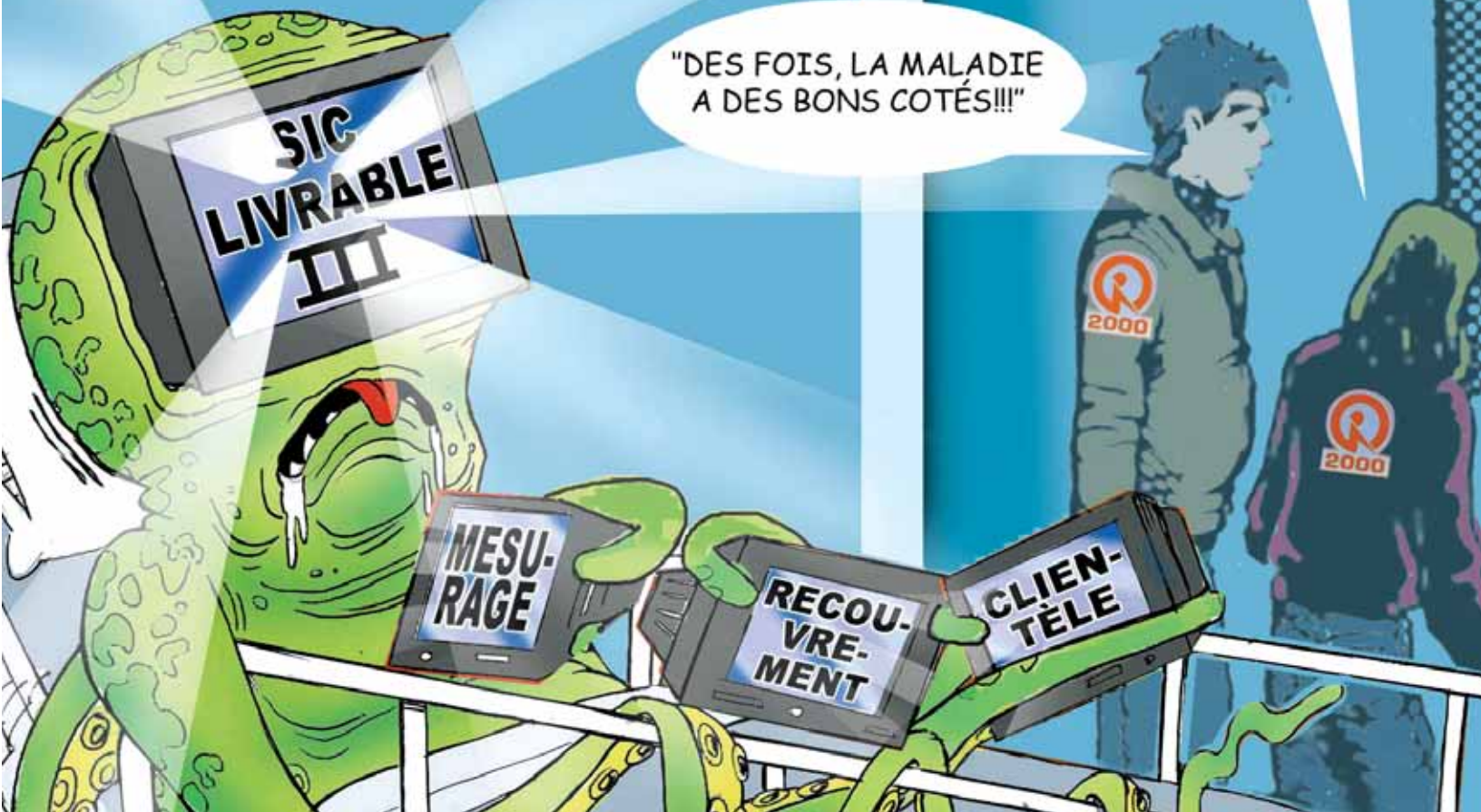


"TE RENDS-TU COMPTE! SA MALADIE NOUS PERMET: D'OBTENIR DES AFFICHAGES DE POSTES PERMANENTS, PROLONGATION POUR DEUX ANS D'EMPLOYÉS TEMPORAIRES, UNE ENTENTE AVEC CLIENTÈLE AFFAIRES, ETC...ETC...ETC!!!"

"DES FOIS, LA MALADIE A DES BONS COTÉS!!!"



SOMMAIRE

- | | |
|---|------------------------------------|
| 2 La surveillance électronique au travail | 7 Semaine de prévention du suicide |
| 3 Mot du président et du secrétaire général | 9 Entre nous : Elaine Langlois |
| 5 Régie de l'énergie | 12 Réactions suite au congrès |

La surveillance électronique au travail : ça existe-tu pour le vrai ?

Des fois, et seulement des fois, je me lève de mauvaise humeur. Dans ce temps-là, je me dépêche d'aller au bureau pour que ma douce et les enfants n'aient pas à m'endurer! Cela m'arrive surtout lorsque je pense aux injustices et à certaines situations que nous vivons tous et ça me remonte dans la gorge pour je ne sais quelles raisons.

Prenons un exemple au hasard (j'aime bien les hasards) : la surveillance électronique dans nos milieux de travail. Nous sommes tous conscients, à divers degrés, de cette réalité. Si nous travaillons dans les centres d'appels, c'est facile à voir d'autant que ça occasionne un stress supplémentaire pour tout le monde. Ailleurs dans l'entreprise, la surveillance est plus subtile et on a tendance à la minimiser (sauf peut-être pour les releveurs de compteurs où

de gens pensent encore qu'il suffit d'appuyer sur le bouton supprimer pour que disparaissent à tout jamais les écrits contenus dans l'ordinateur. Détrompez-vous!... D'ailleurs, la « vaste majorité des entreprises et organismes publics gardent en mémoire tous les messages envoyés et reçus sur le serveur pendant des périodes de 5 à 30 jours. (...)

L'usage à titre personnel des outils informatiques fait l'objet de tolérances variables au sein des organisations. Certaines n'acceptent strictement aucune utilisation personnelle, d'autres en limitent l'accès alors que plusieurs autorisent une utilisation raisonnable. Il revient à l'employeur d'aviser formellement tous ses employés qu'une telle politique est en vigueur dans l'organisation ».



Pierre Dubois
Responsable
comité provincial
d'information

Petit conseil d'ami : Attention! Tournez votre doigt sept fois sur votre souris avant de cliquer!



le « MOM » leur rappelle tout le temps). Savoir que l'on m'espionne sans vergogne au travail me met hors de moi. Pas vous?

À ce sujet, vient de paraître un livre de Linda Craig, produit par le service de l'information du SFCP-Québec s'intitulant : Au travail et sous surveillance. Faisant la revue des lois et de la jurisprudence à l'égard de la surveillance et du contrôle au travail, ce livre est un incontournable pour tous les officiers syndicaux qui ont à défendre leurs membres pris dans ce guêpier qu'est la surveillance en milieu de travail. Pour les simples membres (!) que nous sommes, il y a un chapitre particulièrement intéressant au sujet de l'Internet et des courriels. J'en cite quelques extraits pour nous faire réfléchir un peu... :

« Une des caractéristiques marquantes de l'informatique est de laisser des traces de toute activité d'un utilisateur... y compris son inactivité. Tout ce qui se passe par le système informatique est susceptible d'être vu, lu et reproduit. Les possibilités de traçage qu'offrent les technologies de l'information aux employeurs sont considérables et, dans ce contexte, contrairement à ce que dit le proverbe, trop de précautions de nuit pas nécessairement. (...)

Avant de cliquer, rappelez-vous que le courriel n'est pas anonyme, ni confidentiel et qu'il est facile de reconstituer le parcours d'une navigation Internet que d'identifier le type de sites visités. Trop

Voilà donc la situation.

Certains cas ont été vécus à Hydro-Québec depuis quelque temps et la tendance des gestionnaires est d'invoquer le vol de temps pour suspendre ou même congédier les travailleurs. Et on ne parle pas de sites pornos là! (D'ailleurs, qui cautionnerait cela?).

Même si le dernier congrès du 2000 demande à notre syndicat de dénoncer cette surveillance électronique, il y a beaucoup à faire pour tenter d'encadrer cette pratique et ainsi protéger nos droits. Devons-nous tomber dans la paranoïa? Peut-être pas mais la prudence est certainement de mise surtout que les gestionnaires ne réagissent pas tous de la même manière. Plus tolérée dans certaines divisions et moins d'en d'autres, il est difficile de s'y retrouver dans l'application de la politique interne de l'entreprise... le piège étant de nous donner l'illusion que ce n'est pas grave là où je travaille...

Soyons très prudents et espérons des règles d'encadrement dans notre prochaine convention collective. À nous d'y voir! ■

Pierre Dubois

Responsable de l'information

P.S. Ce livre est disponible au coût de 25\$ et on s'adresse au Service de l'information du SFCP-Québec : www.scfp.qc.ca

L'année 2007 sera chargée

Habituellement le premier journal de l'année fait l'objet d'une revue de l'année précédente mais comme celui de décembre contenait une rétrospective des trois dernières années, ce numéro portera surtout sur ce qui s'en vient en 2007.

Pour commencer, les principaux dossiers à compléter sont ceux qui proviennent du plan d'évaluation et d'équité salariale. Il reste encore quelques cas à terminer, qu'on pense aux emplois de la vice-présidence réseau ou encore ceux de mauvaise assignation. Le dossier des projeteurs est toujours en marche et nous sommes à préparer l'arbitrage sur les écarts de salaire avec les confrères de la section locale 957. Comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro, dans le but de favoriser la participation et la mobilisation du plus grand nombre de membres, les officiers provinciaux, accompagnés des officiers régionaux et locaux, iront vous rencontrer dans vos milieux de travail dès l'automne prochain. Cette tournée aura entre autres pour but de favoriser l'implication de nouveaux membres afin d'être prêts pour la prochaine négociation à la fin 2008 et aussi d'entretenir un réel rapprochement entre les officiers et les membres. Plusieurs autres résolutions du dernier congrès vont dans le même sens, c'est-à-dire vous inciter à participer à la vie syndicale en tant que membre et éventuellement, si possible, en tant qu'officier syndical (on vous dévoilera le détail de ces actions dans le prochain journal). Votre implication sera au centre de notre action en 2007.

Autre dossier qui devrait se terminer tôt en 2007 (on l'espère) est celui de la concordance des textes. En effet, le comité composé de Ginette Paul et Guy Fortin a presque complété ses travaux. L'ensemble des textes des lettres d'entente que nous avons signées depuis 1995 se retrouveront à l'intérieur d'un seul document, pas un recueil, mais bien une convention collective. Cela deviendra donc l'outil de travail de base pour tous les membres de la structure et votre ouvrage de référence pour l'ensemble de vos conditions de travail.

Nous aurons aussi à participer à trois congrès en 2007. Celui du SCFP Québec en mai, celui du SCFP National en octobre et finalement celui de la FTQ en novembre. Des décisions importantes y seront prises et la section locale 2000 devra faire entendre sa voix dans toutes ces instances.

Stratégie de communication

Le territoire à couvrir pour vous informer et vous mobiliser est tel qu'il faut être imaginatif et utiliser toutes sortes de moyens pour y arriver. Nos bonnes conditions de travail et les stratégies de négociation employées par le passé, ont eu comme conséquence que les nouveaux membres ne savent pas comment on a obtenu ça, et pour d'autres plus anciens, ont oublié. Plusieurs actions sont et seront prises pour pallier à cette situation.

Par exemple, vous avez sans doute remarqué la nouvelle facture du journal. Ce changement est apporté pour attirer votre attention sur son contenu. Depuis plusieurs mois nous intégrons de nouvelles chroniques pour en faire un journal dans lequel nous ne retrouvons pas que les visages des officiers et des personnes actives dans la structure syndicale. Participez à ces changements en nous donnant votre nom ou un nom d'un membre actif dans sa communauté ou qui fait quelque chose qui pourrait intéresser les membres de la section locale. Racontez-nous ce que vous avez fait avec le magot reçu pour l'équité et l'évaluation. Vous pourriez aussi nous suggérer des sujets que vous voudriez qu'on aborde. Il n'en tient qu'à vous d'en faire un journal qui vous ressemble car nous mettrons les efforts qu'il faut pour que cela devienne une réalité.

Le site Internet est aussi un outil important, consultez-le. Ce sera toujours le moyen le plus rapide de vous informer. Vous pouvez même y inscrire une petite annonce classée!

Élection syndicale

Comme cela fait déjà trois ans que nous sommes en place, le processus d'élection débutera, comme prévu à nos statuts, dès le 16 février prochain pour se terminer le 20 avril pour les élections provinciales et le 1er juin pour les élections régionales. Nous ne serons pas les seuls à vouloir renouveler nos mandats. Avec la tenue d'une élection provinciale au Québec, le dossier de l'énergie éolienne sera encore au cœur de l'actualité dans les prochains mois. Il sera intéressant d'observer comment les différents partis politiques prendront position dans ce dossier. Nous serons encore présents dans ce débat afin que notre point de vue progresse et que le futur gouvernement entende enfin raison. Comme vous voyez, l'année 2007 ne sera pas de tout repos et beaucoup de travail nous attend. Mais pour le moment la meilleure chose à faire est de simplement vous souhaiter à toutes et à tous une Bonne et Heureuse Année 2007. ■

Claude Arseneault

Guy Poirier

Mot du
président
et du
secrétaire
général



Président
Claude Arseneault



Secrétaire général
Guy Poirier

Votre
implication
sera au
centre de
notre action
en 2007.

2006, une année bien remplie... que nous réserve 2007 ?



Ginette Paul
Présidente région
Saint-Laurent
Responsable
clientèle/centre
d'appels/D.S.R

Au printemps 2006, j'ai été nommée responsable au Bureau des activités sous la Vice-présidence Services à la clientèle. L'année 2006 n'a pas été de tout repos. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la direction pour mener au report de l'implantation du livrable 3 de SIC, en début 2008. Imaginez quelques secondes dans quel climat vous travailleriez si, au 3 janvier 2007, l'implantation avait eu lieu... Des ententes ont été conclues avec les directions Centre d'appels, Services de recouvrement et Clientèle Affaires pour consolider l'implantation du livrable 2 et s'assurer d'une

relève suffisante formée et une implantation « harmonieuse » du livrable 3.

Plusieurs employé-e-s temporaires et permanent-e-s ont vu leurs assignations et/ou emplois se prolonger jusqu'à la fin 2008.

De plus, l'affichage de plusieurs postes vacants et par anticipation, en vue des départs à la retraite prévus en 2007-2008, fera en sorte qu'une fois de plus plusieurs d'entre vous pourront bénéficier d'un mouvement de personnel qui les mènera peut-être à une promotion ou à une permanence.

En 2007, il faudra faire le suivi de ces ententes et s'assurer qu'elles sont respectées. D'ailleurs, au moment où vous lirez ces quelques lignes, la deuxième phase d'affichage de postes en Centre d'appels et Recouvrement, aura probablement eu lieu.

Souhaitons-nous une superbe année 2007 et bonne chance à celles et ceux qui ont postulé ! ■

Ginette Paul
Vice-présidente responsable
des activités
Services à la clientèle
au Bureau

Les risques de l'hiver.



Richard Drouin
Responsable
comité provincial
de santé et
sécurité
Volet prévention

Eh oui, l'hiver est encore de retour ! Même si nous connaissons des températures exceptionnelles, voici un rappel concernant nos habitudes de travail pour ceux et celles qui travaillent à l'extérieur. Il est important d'adapter nos méthodes de travail en fonction de la température extérieure afin de s'assurer de notre santé et sécurité au travail.

Le froid est un facteur important. N'hésitez pas à consulter le guide conçu par la CSST via notre site Internet au www.scfp2000.qc.ca, sous l'onglet comités/santé et sécurité, pour avoir l'information nécessaire et n'hésitez pas à demander à Hydro-Québec de vous fournir des vêtements adéquats.

Lors d'une tempête de neige ou de la pluie verglaçante, il existe une politique « temps inclément » à Hydro-Québec. À certains endroits, elle est écrite et ailleurs, c'est verbal. Toujours en relation avec une tempête de neige / pluie verglaçante, lorsque vous jugez que votre santé et votre sécurité sont menacées, vous pouvez exercer un droit de refus. L'information « comment exercer un droit de refus » est également disponible sur le site Internet.

De plus, il existe à Hydro-Québec une formation « conduite préventive sur glace » pour vous aider à

réagir adéquatement sur les surfaces glacées. N'hésitez pas à demander cette formation.

En cette période de l'année, les risques sont plus élevés. Donc, pensez à votre santé et votre sécurité de même qu'à celle des autres.

Attention SIC – Livrables I et II

Suite à l'implantation des livrables I et II, vous avez vécu des problèmes de santé reliés à ces changements. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires à ce sujet.

Comme vous le savez, le livrable III est retardé d'un an. Vos commentaires nous aideront à revendiquer les modifications nécessaires afin d'assurer votre santé et sécurité au travail. ■

Écrivez-nous à l'adresse suivante :
santesecurite@scfp2000.qc.ca

Richard Drouin
Responsable comité provincial de santé et sécurité
Volet prévention

Demande tarifaire en Transport et Distribution

Comme vous le savez tous, Hydro-Québec doit se présenter devant la Régie de l'énergie à chaque fois qu'elle désire modifier ces tarifs de vente d'électricité, soit en transport ou en distribution.

Transport

Le transporteur a déposé sa demande devant la Régie, le 12 juillet 2006, pour établir les tarifs de transport de l'année 2007. La nouvelle tarification débutera rétroactivement le 1^{er} janvier 2007. Pour ce faire, le transporteur doit démontrer à la Régie tous les frais d'exploitation afin de permettre l'établissement d'un tarif équitable. Le tarif de transporteur de 2005 et 2006 est de 72,90 \$ le kW/année. Si la Régie accepte la proposition tarifaire d'Hydro-Québec TransÉnergie, le tarif sera de 72,45 \$ le kW/année, soit une baisse de 0,6 %.

Distribution

Le 17 août 2006, Hydro-Québec Distribution a déposé à la Régie de l'énergie une demande de hausse tarifaire de 2,8 %. Après avoir pris connaissance des documents déposés, en voici le résumé.

Contexte de la demande

1. Le nombre d'abonnements passera de 3 557 290 en 2001 à 3 842 870 en 2007, ce qui représente une augmentation de 1,3 %.
2. Le nombre de raccordements annuels a presque doublé entre 2001 et 2004, passant de 28 744 à 56 605, et ce nombre restera élevé en 2006 et 2007 avec 47 550 et 42 800 raccordements prévus chaque année.
3. Le nombre de kilomètres de réseau passera de 105 352 en 2001 à 109 872 en 2007, soit une croissance de 4 520 kilomètres.
4. Le volume des ventes normalisées a atteint un taux de croissance annuel moyen de 2,1 %.

La hausse est principalement attribuable à la masse salariale, soit une hausse de 86,2 M\$ ainsi que d'autres charges directes en hausse de 62,3 M\$. Le distributeur argumente aussi qu'un des éléments de la hausse des coûts est relié à la retraite. L'impact total de l'évolution des coûts de retraite sur la période de 2005 à 2007 se chiffre à 49 M\$, soit le tiers de l'augmentation des charges d'exploitation.

Implantation du SIC (Système d'information à la clientèle)

Le distributeur prévoit compléter l'implantation du projet SIC. Dans ce contexte, il devra y consacrer 20 M\$, dont 8 M\$ qui sont prévus en 2007, principalement pour l'embauche de 300 effectifs.

Automatisation du réseau

Le distributeur soulève un point important concernant ses effectifs. Pour la réalisation des programmes de maintenance, il constate un contexte préoccupant, soit des départs à la retraite, causant ainsi une grande diminution de sa capacité de réalisation, car ils seront surtout concentrés chez les monteurs et les jointeurs. Pour combler ce manque, il prévoit faire appel à des entrepreneurs externes, mais mentionne que le fait de ne pas avoir utilisé ces ressources dans le passé, fait en sorte qu'il doute de leur expertise. Étant donné ces conditions, le distributeur veut augmenter, au cours des prochaines années, les budgets consacrés aux charges et aux investissements en vue d'assurer une fiabilité optimale du réseau.

Voici quelques exemples de son plan :

1. Augmenter de 10 M\$ en 2007 les services d'entrepreneurs pour la réalisation d'élagage. Augmentation de 25 % du budget y étant consacrée.
2. Augmenter le rythme de maintenance du réseau en y consacrant 14 M\$ supplémentaires en 2007, et embaucher 120 effectifs, principalement des monteurs et des jointeurs.
3. Il constate que les maintenances correctives (coupe-circuits, isolateurs, manchons) qui ne sont plus conformes doivent être remplacées au coût de 200 M\$, alors que le budget actuel est de 5 M\$/an. Il devra donc passer à 20 M\$/an pour les 10 prochaines années.
4. Pour ce qui est de la maintenance préventive, le distributeur y consacre 48 M\$ annuellement et compte y ajouter 7 M\$ pour les prochaines années, permettant ainsi de respecter les programmes d'inspection et de maintenir la fiabilité du réseau.

Finalement, le distributeur fait le constat qu'avec l'augmentation de 2,8 %, il se situe parmi les compagnies ayant les tarifs les plus bas en Amérique du Nord. ■

Luc Demers

Responsable du dossier, Régie de l'énergie



Luc Demers

Responsable du dossier,
Régie de l'énergie
S.L. 957,1500 et 2000

Harcèlement psychologique : nos droits

Comme à chaque début d'année, nous avons tendance à être soucieux de notre santé, notre poids, nos finances, et même parfois, de nos amours. On veut se débarrasser une fois pour toute de nos mauvaises habitudes; cigarettes, alcool, poutines et cartes de crédit. Remises en question et bons vœux pieux souvent difficiles à respecter ou à mettre en pratique les deux premiers mois de l'année passés.

Voici une bonne résolution que je n'ai pas encore entendue durant le temps des fêtes : « en 2007, je vais m'informer et faire respecter mes droits, je vais faire en sorte de travailler dans un milieu sain, exempt de harcèlement. Je vais aussi faire appel à mon syndicat à chaque fois que je ne suis pas certain de la légitimité d'une situation au travail pour moi-même et pour mes collègues. »

Vous riez ? Tant mieux. Ça veut dire que vous n'avez pas de problème de ce côté-là. Mais en êtes-vous si sûr ? Comment se fait-il qu'en croisant les gens tous les jours et qu'ensemble, nous abordons la question du harcèlement psychologique, tout le monde, sans exception, a une histoire à raconter ? Pas des histoires de grand-mères ou du fameux gars qui connaît la sœur du beau-frère de mon voisin. Comment se fait-il alors que ces situations ne viennent jamais ou rarement à l'attention de votre syndicat ?

Au risque de se répéter, votre syndicat vient de se doter d'une équipe d'intervenants en harcèlement

psychologique qui est là pour vous aider. De l'enquête, en passant par le dépôt d'un grief jusqu'à la tenue de son arbitrage, la procédure syndicale respecte la loi. De plus, cette même loi (normes du travail) **OBLIGE les syndicats à déposer un grief** dans de telles situations. Si vous croyez être victimes de harcèlement en milieu de travail, ne serait-il pas plus sage de vous informer sur sa définition, ses manifestations, sur vos droits à être représentés en communiquant avec nous ?

La résolution du comité harcèlement psychologique en 2007 ? Augmenter le nombre de rencontres avec la direction sur le sujet, afin de trouver des solutions efficaces et durables pour que cesse toute manifestation de harcèlement en milieu de travail. HQ doit modifier sa procédure de traitement des plaintes afin d'y inclure et reconnaître la participation syndicale, et ce, à tous les niveaux. C'est la seule façon d'en arriver à une procédure accélérée, donc rentable pour toutes et tous.

Attention : notre convention collective prévoit une répartition équitable de surtemps (art. 24.01). Si vous vous croyez lésés en rapport à l'année 2006, vous avez 42 jours pour déposer votre grief à compter du 1^{er} janvier 2007. Soyez vigilants! ■

Sophie Latendresse

Coordonnatrice des griefs provinciaux

Sophie Latendresse

Coordonnatrice des griefs provinciaux et responsable de la condition féminine

Le p'tit secrétaire...

La dernière fois que j'ai entendu ces mots, c'était lors d'une assemblée générale sur l'évaluation des emplois et l'équité salariale. Un membre ne comprenait pas pourquoi une « p'tite secrétaire » ferait presque autant que lui ! My god....

Pourquoi je vous écris cela ? Je veux simplement partager avec vous une de mes réflexions suite à certaines constatations que j'ai faite dernièrement.

D'une part, je suis très heureuse qu'enfin, le travail de secrétaire administratif soit reconnu pour ce qu'il est. C'est un travail exigeant qui demande énormément de professionnalisme et d'acharnement. Les femmes, qui occupent en grande majorité cet emploi, doivent savoir faire face à des changements technologiques de façon régulière, elles doivent demeurer sans cesse à la fine pointe de l'efficacité bureautique. Ces femmes sont appréciées

par beaucoup mais malheureusement méprisées par plusieurs qui croient que c'est un travail de servante en talon haut. Et bien, elles ont obtenu la vraie reconnaissance valable dans le monde du travail ; un salaire digne de leurs efforts et de leurs compétences.

D'autre part, je suis convaincue qu'encore une fois, les hommes sauront profiter des batailles des femmes et c'est très bien. La preuve est que plusieurs de nos camarades se ruent déjà sur les postes vacants de secrétaire administratif. En tout cas, il est à parier que le qualificatif « p'tite » va pouvoir enfin être dissocié du mot secrétaire et ça aussi, c'est très bien. ■

Sophie Latendresse

Pour le comité provincial de condition féminine

Condition féminine

Défendre son dossier en lésions professionnelles... jusqu'au bout.

Étant donné que le délai parcouru, du début du dossier jusqu'au moment de l'audition à la Commission des lésions professionnelles, varie d'un an et plus, il devient donc très important de conserver les éléments de preuves pouvant servir à sa défense pleine et entière. Parce qu'il faut faire la preuve du lien causal (de cause à effet), même à partir d'un élément du temps, (par exemple, qu'elle type de chaise aviez-vous à l'époque?), aussi banal peut-il bien paraître au départ. Cette cueillette d'informations conservées par le/la travailleur/se devient une mine d'information précieuse et primordiale pour la défense de sa cause. Ce sont ces éléments qui détermineront notre capacité de faire les liens de cause à effet, qui ensuite établiront le lien causal permettant de faire toute la différence pour une décision d'admissibilité éventuelle.

Donc, malgré toutes les connaissances, l'habileté et le dévouement des intervenants syndicaux, représentants CRAT et du conseiller syndical attiré au dossier, il nous faut s'appuyer sur tout le potentiel déterminant la crédibilité de votre dossier pour réussir. Vous comprenez maintenant qu'une large part de responsabilité vous revient pour la réussite et le dénouement souhaités de votre dossier.

Hommages et félicitations dans un dossier récent à une travailleuse qui a bien compris l'importance d'un bon dossier documenté : en juillet 2004, une audition gagnée dans le dossier de la travailleuse à la CLP. La décision favorable sur un diagnostic d'épicondylite reconnaissant à la travailleuse une lésion professionnelle sur motif de maladie professionnelle.

Habituellement, le dossier est clos. Mais l'employeur n'est pas d'accord. Il conteste donc la décision selon la Loi sur les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles (LATMP) sur un des trois points possibles. Dans ce cas-ci, il plaide sur un « vice de fond ». Le 17 mars 2006, une deuxième audition a lieu. Comme règlement final, la Commission rejette la requête d'HQ. C'est la récompense d'un travail énorme, colossal de la part de tous et particulièrement de la travailleuse et d'une collègue témoin. Évidemment, le conseiller dans le dossier nous a permis de conserver le dossier sur l'admission d'origine. C'est une grande victoire parce que c'est le poste de travail qui demeure à risque. Cela oblige l'employeur à tenir en compte l'ergonomie associée aux tâches de ce poste et des postes similaires.

Vous voyez, c'est bien plus que la victoire d'une travailleuse! Voilà toute l'importance de garder toutes vos preuves pour votre dossier en insistant sur la chronologie des événements (du début du dossier jusqu'au dénouement final).

Le cas cité provient de la Région Richelieu. La travailleuse en cause est Marie-France Chiasson-Daneault et le témoin collègue est Françoise Hébert. Le conseiller de l'époque est Louis Bergeron. Merci à vous tous. ■

Marc Marcoux
Philippe Marino

Comité de réparation des accidenté-e-s du travail



Marc Marcoux
Comité de réparation
des accidenté-e-s
du travail



Philippe Marino
Comité de réparation
des accidenté-e-s
du travail

Réseau des
délégué-e-s
sociaux

Semaine de prévention du suicide

Cette année, la 17^e semaine de prévention du suicide se tiendra du 4 au 10 février 2007. L'association québécoise de prévention du suicide (AQPS), se donne pour mission de promouvoir la prévention du suicide et réduire le suicide et ses conséquences en mobilisant le maximum d'individus et d'organisations.

Voilà maintenant 17 ans que l'AQPS et ses promoteurs des quatre coins de la province (plus de 400 en 2006), s'impliquent et mobilisent leurs milieux dans ce vaste mouvement de prévention du suicide, en diffusant les différents outils promotionnels de la SPS et en organisant des activités de sensibilisation.

Puisque la modification des croyances et des comportements demande beaucoup de temps et une certaine dose de répétitions, l'AQPS recommande

de poursuivre les mêmes objectifs, avec la même thématique qu'en 2006.

Objectifs SPS 2007 :

- Sensibiliser la population à l'importance d'être vigilants et attentifs aux indices de détresse et aux comportements suicidaires car « les apparences sont parfois trompeuses ».
- Encourager les personnes suicidaires, leur entourage et les personnes endeuillées par le suicide, à sortir de l'isolement et à demander de l'aide.
- Informer la population de l'existence de la ligne 1-866-APPELLE. ■

Nous vous invitons à visiter le site www.agps.info

François Labossière

Coordonnateur du Réseau des délégué-e-s sociaux
Section locale 2000



François Labossière
Coordonnateur
du Réseau des
délégué-e-s sociaux
Section locale 2000

Nouvelle brochure, nouvelles destinations



Michel Caouette
Co-responsable
ESVI et assistant
coordonateur pour
le Fonds
de solidarité

Vous venez de recevoir la brochure « Destinations Voyage de rêve 2007 », édition 15^e anniversaire et nous en sommes très fiers. Elle renferme plusieurs nouveautés, entre autres, des séjours au Portugal et en Russie. Mais, avant tout, nous voulons féliciter Mme Jocelyne Séguin, secrétaire du CCSSHQ pour le magnifique travail qu'elle a fait tant pour le choix des photos que la mise en page de l'édition 2007.

Bien sûr, nous revenons avec nos classiques séjours français et pour une deuxième année, l'Italie du Sud, le séjour au Maroc avec une possibilité de prolongation en Tunisie, sans oublier la Grèce. De plus, nous vous avons préparé des séjours uniques que vous ne trouverez nulle part ailleurs, soit le Portugal, la Russie et un magnifique circuit à Prague et en Roumanie. Même celui au Vietnam est unique et vous avez aussi la possibilité de prolonger votre séjour au Cambodge.

Avec nos partenaires de la CCAS, de l'ARCA, de GENOP et du COSE, nous nous assurons d'année en année de toujours améliorer les séjours, ceci en peaufinant les petits détails ou avec l'ajout d'activités ou visites (nous faisons de même pour les

séjours que nous leur réservons ici au Québec), le tout afin de s'assurer que vous conserviez des souvenirs mémorables de votre voyage.

Pour les autres circuits qui ne sont pas sous une base d'échanges, nous nous assurons que ceux-ci répondent aux critères de ESVI au niveau de leurs particularités ainsi que de leur qualité aux meilleurs tarifs possibles.

Encore une fois, nous croyons avoir préparé des visites fantastiques afin que vous puissiez découvrir de magnifiques pays, leurs traditions et leur culture.

La brochure est disponible au www.scfp2000.qc.ca. Consultez-la pour connaître tous les détails des séjours 2007. ■

Bon voyage !

Michel Caouette
Coresponsable ESVI

Fonds de solidarité

La période des REER

Nous voici en début d'année 2007 et c'est la période où nous pensons à l'impôt. Notre principale préoccupation est comment diminuer notre fardeau fiscal ? La réponse qui nous vient aussitôt à l'esprit c'est le REER.

Comme à chaque année, un responsable local (RL) du Fonds de solidarité FTQ se déplace pour vous rencontrer dans votre milieu de travail. Lors de vos pauses, durant votre période de repas ou bien avant ou après votre journée de travail, le RL pourra vous rencontrer afin de répondre à vos questions et vous présenter le Fonds de solidarité FTQ. Mais qui est-il exactement ?

C'est un représentant syndical de l'entreprise, il peut être technicien (s.l. 957), employé de métiers (s.l. 1500) ou employé de bureau (s.l. 2000). Il a été nommé par vos structures syndicales afin de représenter le Fonds de solidarité FTQ et lorsqu'il agit comme responsable local (RL), son salaire et autres dépenses sont entièrement assumés par le Fonds.

Il reçoit une formation de base et des capsules de formation afin de présenter le Fonds de solidarité FTQ et les avantages que celui-ci représente. Il pourra aussi répondre à vos questions et vous assistera pour compléter les différents documents, etc.

Le RL n'est pas un conseiller financier ni un planificateur financier. Par contre, il peut vous indiquer à qui vous adresser pour des questions bien spécifiques.

Pour trouver la liste des RL, nous vous invitons à consulter votre site d'information syndicale www.scfp2000.qc.ca/comite/fonds/fonds.htm ■

Michel Caouette
Assistant coordonnateur
Section locale 2000

Le montant forfaitaire que nous avons obtenu l'an dernier ainsi que le montant sur l'équité salariale ont permis ou permettront pour certains d'entre nous de réaliser des « coups de cœur », des rêves toujours reportés. Nous avons su ce que certains en ont fait. Êtes-vous curieuses, curieux? Voici une autre histoire que nous voulons vous partager.

Un grand rêve réalisé

C'est un immense plaisir pour moi de partager avec vous le rêve réalisé grâce au montant forfaitaire que j'ai reçu en juillet dernier.

Entrée à Hydro-Québec en mars 1985 comme employée temporaire, j'ai obtenu ma permanence en 1990 et c'est depuis novembre 2000 que j'occupe mon poste de secrétaire administrative à Grandes entreprises.



Je rêvais depuis toujours de faire, un jour, un de ces grands voyages et depuis l'âge de 15 ans je rêvais de l'Autriche avec ses Palais majestueux de Vienne, sa musique et ses Alpes.

Bien voilà, à 54 ans j'ai fait ce grand voyage. C'était la toute première fois que j'allais même en Europe. J'ai fait le tour de l'Autriche en 2 semaines. Je n'en reviens toujours pas! Je me suis promenée dans les Alpes, j'ai assisté à des concerts, Mozart et Strauss et pas n'importe où, dans les Palais! J'ai vu ces Alpes, ces glaciers et ces beaux villages charmants de l'Autriche.

Le plus beau moment pour moi a été celui quand, assise dans la salle de bal du Palais de Hoffburg à Vienne, assistant à un concert de musique des compositions de Strauss, lorsque l'orchestre nous joue la pièce "Le Danube bleu". Remplie d'émotions, je jette un regard à l'une des très grandes fenêtres dignes d'un Palais, et j'aperçois ces lumières des immenses colonnes du palais qui s'illumine! Quel moment, jamais je n'oublierai... mon cœur valse encore!! ■

Louise Labelle
Région Siège social

Ça ne change pas le monde... mais tout de même un petit peu!



Louise Labelle

Rencontre avec Elaine Langlois

L'implication syndicale est essentielle pour chaque section locale... mais ce n'est pas la seule qui existe. Nous voulons vous faire connaître un autre volet tout aussi important de l'implication de nos membres.

Ce mois-ci, nous vous présentons Elaine Langlois de la Région Siège Social. Elaine Langlois est à l'emploi d'Hydro-Québec depuis 1988. Temporaire pendant près de quinze ans comme releveuse de compteur au secteur sud de la région St-Laurent, elle a pu obtenir sa permanence, comme releveuse également, à La Sarre dans la région Abitibi. Elle travaille maintenant au Recouvrement, au 140 Crémazie à Montréal, dans la Région Siège Social. Connue comme membre du comité provincial syndical Triangle Rose, Elaine a tout un parcours de vie... et cela ne fait que commencer. Le 2000 l'a rencontrée en novembre 2006.

Le 2000 – Bonjour Elaine! Au fil d'une conversation qui ne devait pas nous amener sur ce terrain (comme cela arrive heureusement parfois), nous avons découvert que tu étais impliquée dans plusieurs causes depuis ta jeunesse. Comment tout ça a commencé? Mais si tu veux, parlons de maintenant. Tu as un projet disons exceptionnel dans ta mire. Peux-tu nous en parler un peu?

Élaine – Je prend une année sabbatique et je pars pour l'Inde quatre mois dès le 28 novembre (2006) pour ensuite me diriger au Népal pour un autre quatre mois. J'y enseignerai l'anglais dans des villages là-bas. En Inde, c'est près du village de Lonalva, au

sud-est de Mumbai (Bombay). C'est par le biais de l'organisme SAMPARC que je rejoindrai une communauté où il y aura une centaine d'enfants, âgés entre 4 et 12 ans pour laquelle je jouerai le rôle d'enseignante mais aussi d'accompagnatrice. J'ai à mon actif des cours d'ébénisterie qui me permettront peut-être d'être utile sur ce plan, quoique je ne sois pas certaine que là-bas, les femmes puissent jouer ce rôle. Je ne veux surtout pas dépasser ce que leur culture, leurs règles permettent. À l'âge que je suis rendue, je n'ai plus la prétention de vouloir changer le monde, seulement pouvoir les aider à se réaliser, à se développer.



Elaine Langlois

Entre nous

Rencontre avec Elaine Langlois (suite)

Le 2000 – Les besoins là-bas doivent être immenses pour pouvoir imaginer être utile à plus d'un point de vue...

Élaine – C'est pourquoi je veux me donner un rôle d'observatrice au départ pour m'intégrer aux gens et voir comment et jusqu'où je peux leur être utile. C'est l'avantage de rester quatre mois. Je vais pouvoir ainsi prendre du temps avec les enfants, regarder comment ils vivent malgré leur pauvreté, parce que dans ce village on essaie de sortir les enfants de Mumbai, des enfants souvent abandonnés, pris dans l'engrenage des travailleurs du sexe, par exemple. On leur enseigne l'anglais et aussi un métier pour leur permettre de s'en sortir, d'aller plus loin. L'expérience nous dit que 60 à 75% des enfants ont la possibilité par la suite de se placer dans leurs métiers.

Le 2000 – J'imagine que tu ne seras pas toute seule là-bas...

Élaine – Je rejoins un organisme qui est implanté depuis 1990. C'est un médecin qui a implanté cette organisation parce qu'il s'est aperçu que les maladies infantiles étaient très répandues, causées principalement par l'insalubrité du milieu et l'hygiène déficiente. Comme tu vois, il y a beaucoup à enseigner et à plusieurs niveaux, ce qui rend l'expérience intéressante et enrichissante.

Le 2000 – Est-ce qu'il y a d'autres Québécois ou Québécoises là-bas?

Élaine – À vrai dire, je ne le sais pas. Je crois que je vais seulement croiser rapidement la personne que je remplace. En arrivant à Mumbai, je serai pris en charge par un représentant de l'organisme. J'y dormirai une nuit et le lendemain nous irons à la police pour m'identifier avec mon passeport... et commencera l'aventure au village. Je veux personnellement apprendre l'hindi, qui est une langue difficile. J'aurai environ deux semaines pour m'acclimater à mon nouvel environnement et par la suite j'aurai une classe à ma charge.

Le 2000 – Ce sera toute une expérience!

Élaine – Et ce n'est pas fini! Par la suite le Népal! Et là je serai directement dans le village, vivant directement avec les Népalais, habitant avec une famille. Ce sera à peu près le même mandat tout en prenant part à la vie quotidienne du village. S'il y a de l'agriculture à faire, une cordée de bois à aller chercher, je devrai y aller. L'enseignement se

fera à tous les gens, pas seulement aux enfants parce que les parents veulent aussi apprendre! J'aurai une chambre à moi mais il n'y a pas d'eau courante, ni de toilette dans la maison. Ça vient avec le job!

Le 2000 – Est-ce par le même organisme que tu te retrouves au Népal?

Élaine – Non. C'est une toute autre organisation : la HHCN c'est-à-dire « Helping Hand Club-Nepal ». C'est une organisation non gouvernementale qui œuvre dans les domaines d'éducation, de santé, d'agriculture, etc. C'est dans le parc de Chitwan que je me retrouverai, à environ cinq d'heures d'autobus à l'ouest de Khatmandou.

Le 2000 – Et comment cela se finance tous ces projets?

Élaine – Ce n'est pas bien compliqué. Rien n'est payé! Des vaccins avant le départ aux billets d'avions, de l'hébergement aux repas, je dois tout déboursier. Tu sais, c'est par le biais de l'organisme « Horizon cosmopolite » que je suis entrée en contact avec les deux autres organisations. Et parmi leurs valeurs, il y a celle-ci : « Avant de faire vivre un étranger, de s'occuper de lui quand il est malade, de supporter ses sauts d'humeur et ses ennuis, il y a d'autres priorités pour ces communautés ! ». Et ils ont bien raison !

Le 2000 – Ce n'est pas à la portée de tout le monde si on pense seulement au coût?

Élaine – C'est vrai, mais nous venons de recevoir un montant important qui nous était dû en ce qui a trait à l'équité salariale. J'ai donc décidé de l'utiliser de cette façon. Ça rejoint un rêve de jeunesse. Jeune, je voulais être missionnaire. Dans ce temps-là, c'était associé à la religion mais maintenant nous pouvons plus facilement le faire de façon laïque. J'ai toujours voulu aider les autres dans ma vie. Parfois, je l'ai fait maladroitement, mais je l'ai fait de tout mon cœur.

Le 2000 – Qu'est-ce qui t'a poussé aujourd'hui à concrétiser ce rêve d'enfance?

Élaine – C'est difficile de penser prendre son courage et d'aller au bout du monde pour aider. En même temps, j'ai une copine qui est morte dernièrement, à 49 ans, du cancer. Ça fait réfléchir, on se demande ce qu'on pourrait regretter de ne pas avoir fait si quelque chose comme cela nous arrive...

Le 2000 – C'est un peu l'urgence de vivre?

Élaine – Sans que se soit urgent, c'est de se rendre compte que, un moment donné, on n'a rien à perdre et ce que tu n'essaies pas, tu ne le sais pas. Nos rêves sont ceux qui nous remplissent le plus, c'est là où nous apprenons le plus de choses sur les autres et sur soi-même. Ce voyage, je le fais pour aider les autres mais je le fais aussi pour moi. Je sais que ce voyage aura un impact énorme sur l'aide que je veux apporter dans la vie.

Le 2000 – Y a-t-il un peu d'angoisse avant le départ?

Élaine – J'ai peur un peu et c'est normal. Me retrouver seule au bout du monde, avec une langue que tu ne comprends pas... mais je suis débrouillarde, et dans le fond, cela me ressemble ces niaiseries-là!! C'est de sortir de notre zone de confort sans support de la famille qui est loin, des ami-e-s aussi qui fait réfléchir un peu plus... mais c'est correct comme ça. C'est ce que je voulais.

Le 2000 – On y revient toujours à cette question mais pourquoi fait-on du bénévolat?

Élaine – De donner gratuitement sans attendre rien en retour est un des placements des plus enrichissants. C'est important de ne rien attendre en retour, c'est l'essence même de la démarche. Tu sais en Inde, je sais que je ne serai qu'une goutte dans l'océan des besoins. L'humilité est donc de mise. Et souvent ces gens, là-bas, sont souvent souriants... et je veux savoir leurs secrets, je veux comprendre comment des gens qui n'ont rien peuvent dégager une sérénité pendant que nous, ici, nous nous plaignons souvent... Est-ce une vue de l'esprit, est-ce que c'est parce que nous sommes loin et que nous embellissons... J'ai bien hâte de vérifier sur place.

Le 2000 – En terminant, as-tu un message à nous communiquer avant de nous quitter?

Élaine – Seulement vous dire que même si vous tremblez, osez! Même si c'est juste une ligne à franchir. Souvent, lorsqu'elle est franchie, nous nous disons : « une chance que je l'ai franchie. Qu'est-ce que j'aurais manqué! ». Il y a tellement de choses à faire dans la vie. Même un sourire parfois peut faire la différence. Ne vous privez pas de le faire, ne privez pas les autres de le recevoir.

Namasté*! (N'oubliez pas de le dire en joignant les mains!)

*Bonjour et au revoir en hindi et népali.

Si vous voulez réagir à ce texte ou envoyer des encouragements ou des commentaires à Élaine, faites nous parvenir vos textes à information@scfp2000.qc.ca et nous lui ferons parvenir. Nous tenterons au cours de l'année d'avoir des nouvelles et nous vous les communiquerons via « Le 2000 ».

**Des nouvelles!**

Voici ce que nous écrivait Élaine le 15 décembre 2006 :

« Je venais tout juste de finir de vous écrire un beau courriel et pouf ! Plus d'Internet. Je recommence.

Je vais bien après presque 3 semaines. Tout est différent. Moi qui voulais être dépaycée, je suis servie... Je suis pas mal loin en campagne, les communications sont presque inexistantes. J'essaie de venir à Lonlavla une fois par semaine mais ce n'est pas toujours certain.

J'ai été très bien reçue. J'ai une Ai (mother) qui s'occupe de moi.(...) Il manque au moins une fois par semaine d'électricité. Ce qui veut dire pas d'eau non plus ! On s'y fait. (...) Ici c'est (pour eux) l'hiver. Il fit au moins 35° en après-midi.(...)

...Et le 5 janvier dernier :

« (...) Ça fait déjà pas mal de dodos que je suis partie. (...) Je suis près d'un village d'une vingtaine de maisons. Ou plutôt genre de hutte. Dans les villages, les gens sont très pauvres.(...) Je suis à 40 km au sud de Lonlavla. Au projet, il y a près de 120 enfants, filles et garçons. C'est une auberge qui accueille les enfants des villages environnants.(...) L'école est juste à côté. Mon travail pour l'instant n'est pas du tout ce que je croyais.(...) Pas de problèmes avec les enfants.(...) Mais j'ai pas mal de trucs dans mon sac et je vais régler ces petits litiges.

(...)Je m'ennuie de mon Québec... Mais pas de la neige. Hi! Hi! ■

Élaine »



Réactions suite au congrès du 40^{ème} ...

Nous tenons à partager avec vous tous la lettre de remerciements que nous avons reçue de la part de Madame Monique G. Mireault, suite à l'hommage posthume que la section locale a faite lors du dernier congrès, à Claude Mireault, secrétaire-trésorier de notre syndicat de 1969 à 1972.

Aussi, nous avons reçu beaucoup de commentaires de la part de congressistes. Nous avons donc décidé de vous en faire écho et de profiter de l'occasion pour demander, surtout aux délégué-e-s assistant à leur premier congrès, de nous faire partager ce qu'elles et ils en ont pensé.

Le 1^{er} décembre 2006

Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que mon fils Richard Mireault et moi-même avons accepté votre invitation à participer au Congrès de la section locale 2000 soulignant le 40^e anniversaire de votre adhésion au SCFP et par la même occasion rendre un hommage posthume à Claude qui de 1965 à 1969 a travaillé dans l'ombre avec MM. Dion et Dalcourt au démarrage du syndicat d'Hydro-Québec et ensuite de 1969 à 1972 à titre de secrétaire-trésorier provincial du local 2000 au SCFP.

Lors de cette rencontre vous avez souligné le travail précurseur par Claude Mireault et l'équipe Jean-Claude Dion et Jean-Guy Dalcourt, eux aussi décédés, tous dédiés à l'organisation et à l'édification du syndicat

des employés d'Hydro-Québec. Je sais pertinemment que leur travail acharné et les efforts constants déployés avaient pour motivation le respect de la justice et des droits humains. L'équipe de ce temps, qui pour plusieurs semblent lointain, a connu des moments difficiles, mais la relève a du cœur au ventre et beaucoup d'énergie. Je félicite tous ceux et celles qui travaillent réellement pour le bien de tous.

En terminant, laissez-moi vous témoigner toute mon appréciation pour cet hommage commémoratif avec un retour dans le passé plein d'émotions. Bonne chance et par la même occasion une Bonne et Heureuse année 2007. ■



Monique G. Mireault

Le Congrès vu de l'intérieur

Lundi, le 27 novembre, je suis parti de chez-moi ce matin pour une semaine... Destination... Sherbrooke, pour le XIV^e Congrès de mon syndicat. La tenue de ce congrès coïncide avec le 40^e anniversaire de la section locale 2000 et une soirée de célébration est prévue à cet effet, le jeudi.

Les journées s'écoulent aux rythmes des ateliers, des plénières et des allocutions d'invités de marque et je suis bien obligé d'admettre que les délégué-e-s de la section locale 2000 sont des gens disciplinés et sérieux dans le travail. Les journées passent en coup de vent et les soirées sont des occasions de fraterniser avec des collègues d'autres régions, avec qui bien souvent, j'ai causé au téléphone sans les voir.

Les comités provinciaux font leur rapport, les résolutions sont débattues dans l'ordre et les commentaires, le plus souvent à propos et intelligents, viennent agrémente les débats.

Puis, le jeudi soir arrive, toutes les présidentes et tous les présidents sont présents de même que les piliers de la section locale 2000. Quarante ans

d'histoire, de luttes et d'interventions sont ressasés, d'une façon ou d'une autre, par tous les participants et spectateurs invités à cette soirée.

La larme à l'œil, nous avons assisté à la remise d'une plaque commémorative (à titre posthume), à la veuve et au fils du secrétaire général du syndicat de 1969 à 1972, M. Claude Mireault.

Je ne sais pas ce que les jeunes délégué-e-s ont ressenti lors de cette soirée, j'aurais aimé moi-même avoir ce regard neuf pour apprécier tout ce bagage et toute cette énergie qui enveloppaient la salle. Mais j'ai déjà contribué, à ma façon, à l'histoire de notre syndicat, et ce depuis belle lurette dois-je l'avouer.

Cependant, je pense bien qu'au lendemain de cette soirée mémorable, le constat devrait être à peu près le même pour tous, la section locale 2000... c'est une maudite belle gang ! ■

Réjean Hurtubise

Membre comités provinciaux Formation et Changement technique et technologique



Réjean Hurtubise

Membre comités provinciaux
Formation et
Changement
technique et
technologique

Le XIV^e Congrès de la section locale 2000...

Un succès !

Un petit mot pour vous faire part de ma fierté d'avoir fait partie de la délégation qui représentait les membres de la région Laurentides à ce congrès, qui se tenait à Sherbrooke du 27 novembre au 1er décembre derniers.

Une expérience très enrichissante qui m'a permis d'en apprendre encore plus sur de nombreux sujets tels que l'énergie éolienne, la situation des femmes dans le monde syndical et j'en passe.

Que dire aussi des nombreux discours stimulants comme celui de M. Paul Moist, président du SFCP-National et celui de M. Henri Massé, président de la FTQ, discours qui ne peuvent que raviver notre militantisme et nous ouvrir les yeux encore un peu plus grands sur la situation de certains travailleurs et certaines travailleuses au Québec et ailleurs. (...)

Merci aux retraités qui se sont joints à nous lors du souper du jeudi soir et qui sont venus partager avec nous leurs expériences passées, avec des témoignages tout aussi poignants les uns que les autres.

De plus, voir à ce congrès des jeunes en bas de 35 ans, a permis de constater qu'il y a de la relève. (...)

Je termine en souhaitant à toutes et à tous, une année 2007 remplie de succès, mais surtout de santé. ■

Christian Bélair
Région Laurentides



Christian Bélair
Région Laurentides

Nouvellement déléguée depuis octobre dernier, ce fut mon premier congrès.

J'étais déjà convaincue au départ de l'importance d'un syndicat pour améliorer et maintenir les conditions de travail des membres.

Mais pendant ce congrès, j'ai compris l'importance pour un syndicat comme le nôtre de s'impliquer socialement, comme par exemple, dans le dossier de l'énergie éolienne entre autres. J'ai particulièrement apprécié le panel des femmes et des autres conférencières sur les raisons positives pour lesquelles elles se sont impliquées au niveau social malgré leurs contraintes. J'ai été à même de constater le chemin parcouru et tout ce qui reste à faire. (...) Je crois que notre syndicat doit continuer à trouver des moyens pour faciliter l'implication des femmes qui sont en majorité dans notre syndicat. Il ne faudrait surtout pas oublier que notre force syndicale est égale aux convictions et à l'énergie que les membres veulent bien y mettre.

(...) Je crois que notre syndicat doit continuer à trouver des moyens pour faciliter l'implication des femmes qui sont en majorité dans notre syndicat. Il ne faudrait surtout pas oublier que notre force syndicale est égale aux convictions et à l'énergie que les membres veulent bien y mettre.

(...) En terminant, ce congrès fut très enrichissant et m'a permis d'apprécier la qualité des débats et du grand respect des intervenants. Un merci particulier à la région Richelieu qui nous a accueillis et à tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de ce congrès. ■

Joanne Gilbert
Déléguée
Région Montmorency



Joanne Gilbert
Déléguée
Région Montmorency

Nous avons le pouvoir de changer les choses...

En tant que nouvelle déléguée, je peux dire que je suis extrêmement privilégiée d'avoir participé à ce congrès. J'ai passé une semaine très occupée et bien remplie. J'ai assisté à plusieurs conférences sur la motivation et l'importance de l'implication, j'ai participé à deux ateliers et plusieurs échanges, entre autres sur la prochaine négociation à venir et de l'importance de travailler ensemble (temporaires et permanents) dans un but commun, afin de garder ce que l'on a acquis par plusieurs petites et grandes victoires. C'est en restant unis que nous pourrions faire respecter nos acquis et améliorer nos conditions.

Suite à ma participation à ce congrès, j'ai pu avoir une vision plus élargie de l'ampleur des actions

que nous posons en tant que syndicat. Nous avons le pouvoir de changer les choses dans notre milieu de travail et aussi au niveau régional, provincial, national ou international et ce, pour un meilleur avenir pour tous.

Pour moi le congrès a été une expérience enrichissante et c'est avec un intérêt nouveau et une fierté grandissante que je représenterai les membres de notre section locale et que je continuerai à poser de petits gestes qui contribueront au bien-être de mon milieu de travail et de ma communauté. ■

Isabelle Cloutier
Déléguée syndicale région Richelieu

...je dois dire « chapeau »

C'est ma première expérience à un congrès syndical et je dois dire « chapeau » aux organisateurs. Durant cette semaine, j'ai beaucoup appris sur le fonctionnement interne de mon syndicat et sur la façon d'adopter les différentes résolutions.

J'ai particulièrement apprécié les ateliers qui nous ont fait réfléchir sur l'implication syndicale et la réflexion concernant la relève. Les nombreux invités ont eu un effet stimulant sur tous les

délégués, tels que Paul Moist et Henri Massé pour ne nommer que ceux-là.

Merci à la région Richelieu pour leur accueil et j'espère être présent au prochain congrès dans trois ans. ■

Pierre Paradis
Région Saguenay

...l'importance de s'impliquer dans notre syndicat.

Le congrès a été une très belle expérience pour moi et ma participation m'a permise de constater l'importance de s'impliquer dans notre syndicat. Durant ce congrès, j'ai pu constater à quel point la démocratie, le respect et le droit de s'exprimer sont au premier plan dans toutes les activités de notre syndicat. Autant lors de l'adoption des résolutions que durant les ateliers, tous les membres ont fait preuve d'une grande solidarité, d'une bonne communication entre eux et d'une grande compréhension, face à ce que leurs confrères et consoeurs vivent dans leurs différents milieux de travail. Les invités et officiers syndicaux nous ont également rappelés les nombreuses batailles gagnées par le

syndicat au fil des ans et de l'importance de se tenir informés, de se mobiliser et d'entretenir la solidarité entre confrères et consoeurs pour s'assurer de ne jamais perdre les acquis qui nous sont si chers. Dans un monde qui valorise de plus en plus l'automatisation, le congrès est une façon de nous rappeler que c'est le bien-être des travailleurs qui doit demeurer notre priorité. ■

Claudine Labelle
Directrice – 680 Sherbrooke O. Montréal



Isabelle Cloutier
Déléguée syndicale
Région Richelieu



Pierre Paradis
Région Saguenay



Claudine Labelle
Directrice
680 Sherbrooke O.
Montréal

Quelle belle source de motivation de voir tout ce monde travailler ensemble...

Mon appréciation du congrès 2006 est plus que favorable. Ceux qui me disaient que je parlais pour de belles vacances en allant au congrès peuvent aller se rhabiller. Que de travail accompli ; assister aux discours et conférences, participer aux ateliers sur la mobilisation, participer aux débats sur les sujets de l'heure au S.C.F.P. 2000, comme la prochaine négociation de convention collective et l'avenir de l'énergie éolienne...

J'ai appris beaucoup de choses lors de ce congrès, grâce à l'expérience des autres et du partage de leur vécu. Cette belle expérience me stimule à poursuivre le travail et il reste tant à faire. ■

Mario Catelani
Région St-Laurent



Mario Catelani
Région St-Laurent

Ce XIV^e congrès sous le thème « 40 ans d'engagement toujours militant » était un des plus réussis !

Ce XIV^e congrès sous le thème « 40 ans d'engagement toujours militant » était un des plus réussis !

- Participation exemplaire de tous les délégués présents ;
- Respect mutuel des jeunes et moins jeunes ;
- En ateliers, beau partage du vécu de toutes les régions ;
- Les conférences et panels – enrichissants et motivants soulignant bien le thème du congrès ;

- Discussions animées et ouvertes lors des débats pour l'adoption des différentes résolutions ;
- Témoignages touchants des membres bâtisseurs de notre syndicat lors de la soirée honorifique. Il est impressionnant de constater l'ampleur du territoire à couvrir par notre syndicat. Malgré les différentes couleurs locales, la solidarité était au rendez-vous ! Les mots clés de ce congrès ; ■

INTENSE ET EFFICACE !

Richard Gauthier
Stéphanie Broughton
Région Siège social



Richard Gauthier
Région siège social



Stéphanie Broughton
Région siège social

Mon tout premier congrès.

Dans la semaine du 27 novembre au 1 décembre 2006, j'ai eu droit d'assister à mon tout premier congrès syndical, et pas n'importe lequel, celui du 40^e anniversaire de la section locale 2000.

J'étais un peu stressée, je ne savais pas trop à quoi m'attendre. Malgré les 120 personnes dans la salle, j'ai vite trouvé l'ambiance chaleureuse, et je me suis rapidement sentie à mon aise. J'ai même réussi à vaincre ma gêne et je me suis présentée au micro, à quelques reprises, pour donner mon opinion sur divers sujets.

Bref, je garde un très beau souvenir de mon tout premier congrès syndical, où j'ai trouvé que nous étions une belle grande famille. Évidemment, le moment le plus marquant pour moi aura été le vibrant hommage que mon confrère de la région Laurentides, Christian Bélair m'a fait. En effet, j'ai trouvé extrêmement touchant de sentir l'appui et la solidarité de vous tous pour la jeune maman que je suis... bref UN GROS MERCI à tous et j'espère bien vous recroisez, qui sait ce sera peut-être au prochain congrès ! ■

Noémie Loiselle
Région St-Laurent



Noémie Loiselle
Région St-Laurent

La force dans l'unité: lancement une nouvelle confédération syndicale internationale

Vienne, 31 octobre 2006 (CSI En Ligne) : La nouvelle internationale syndicale qui verra le jour demain portera la voix des travailleurs et des travailleuses du monde entier de façon plus forte et plus unie. En ravivant l'énergie et les espoirs du mouvement syndical international, cette nouvelle organisation sera mieux en mesure de relever le défi de la mondialisation.

Aboutissement d'un processus par étapes porteur de beaucoup d'espoirs au-delà des difficultés qu'il a fallu surmonter, la Confédération syndicale internationale (CSI) sera officiellement lancée par son Congrès fondateur demain matin à Vienne. Le Congrès de fondation de la CSI, qui se tient dans la capitale autrichienne jusqu'au 3 novembre, fut précédé aujourd'hui des Congrès de dissolution de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et de la Confédération mondiale du travail (CMT). La nouvelle CSI sera composée des anciennes organisations affiliées des aujourd'hui défuntes CISL et CMT ainsi que de huit autres organisations syndicales nationales qui rallieront pour la première fois une organisation internationale.

Le mouvement syndical international s'adapte de façon à rester un acteur décisif dans un contexte économique qui tend plutôt à réduire son influence, au détriment des travailleurs et travailleuses touchés par les effets dévastateurs des déséquilibres engendrés par la mondialisation économique. Délocalisation, violations des droits des travailleurs et travailleuses, et augmentation de la pauvreté sont autant de conséquences néfastes de cette évolution.

« La création de la CSI renforcera la capacité du mouvement syndical aux niveaux national et international » a déclaré Guy Ryder, ex Secrétaire général de la CISL et candidat au titre de Secrétaire général de la CSI. « Ainsi renforcés, nous exercerons plus d'influence, sur les entreprises, les gouvernements et les institutions financières internationales. La fondation de la CSI fait partie intégrante de ce proces-

sus d'unification des forces syndicales» a-t-il ajouté.

« La CSI sera sans conteste un contre pouvoir efficace au sein d'une société qui a évolué énormément et qui a vu les droits des travailleurs et travailleuses bafoués sous la pression de la mondialisation » a pour sa part déclaré aujourd'hui Willy Thys, ex Secrétaire général de la CMT.

Le Congrès de fondation, déjà qualifié par beaucoup d'historique pour le mouvement syndical international par les observateurs, débutera demain par une séance d'ouverture officielle. Il sera suivi d'un débat en séance plénière, accompagné par l'allocation de Juan Somavia, le Directeur général du Bureau international du travail (BIT).

Source : <http://www.icftu.org/default.asp?Language=FR>

Présence de la FTQ au Congrès de fondation de la CSI

La FTQ a participé au congrès de fondation de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), qui s'est tenu à Vienne en novembre dernier. La FTQ est la seule centrale syndicale québécoise à siéger à l'exécutif de la CSI.

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a parlé d'un moment historique pour les travailleuses et les travailleurs : « La nouvelle confédération représente plus de 300 organisations syndicales et 168 millions de travailleurs dans le monde répartis dans plus de 154 pays. La mondialisation, la précarité d'emploi, la défense des droits syndicaux ne sont que quelques-uns des défis auxquels devra faire face la CSI ».

La CSI aura son siège social à Bruxelles en Belgique. Le Congrès du travail du Canada (CTC) a également un siège à l'exécutif.

Source : Le Monde Ouvrier, novembre/décembre 2006

LE 2000

Volume 33, No.1 - Janvier 2007

JOURNAL
PROVINCIAL

Le 2000 est un bulletin d'information provincial publié par le Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000, SCFP-FTQ.

Le 2000 est tiré à 5 775 copies et est distribué gratuitement à tous les membres.

Président : Claude Arseneault
Secrétaire général : Guy Poirier
Responsable de l'information : Pierre Dubois
Montage et traitement de texte : Tabasko Communications

Toute correspondance au sujet de cette publication doit être adressée au : Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000 SCFP-FTQ, 1010, rue de Liège Est, 2^e étage, Montréal QC H2P 1L2

Téléphone : (514) 381-2000
Courriel : bureau.syndicat@scfp2000.qc.ca

Infographie et impression : Atelier Québécois Offset inc.

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec
Numéro de convention : 40005710